

**RAPPORTEUR : Emmanuel AGIUS, Président**

**TITRE : PLATEFORME PROCH'EMPLOI – Soutien financier 2018**

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Syndical du SyMPaC, réuni le 30 novembre 2012, a entériné la création d'une Plateforme Avenir Jeunes dans le Pays du Calaisis, devenue Proch'Emploi en 2016.

Les objectifs de Proch'Emploi concourent à :

- rapprocher la demande de l'offre d'emploi ;
- renforcer la coordination des acteurs et la mutualisation des moyens.

Chaque année, le SyMPaC octroie une subvention à cette plateforme pour assurer un traitement équitable de cet outil sur l'ensemble du Pays du Calaisis.

Après 5 ans d'activités, le bilan 2017 est le suivant :

- 226 offres détectées, 975 depuis le lancement (soit 5 offres par semaine en moyenne) ;
- 165 visites d'entreprises, 715 depuis le lancement ;
- 326 entretiens en face à face dont 7 en circuit court, 1194 depuis le lancement ;
- 156 solutions trouvées, 608 depuis le lancement dont 81 de moins de 6 mois.

L'essentiel du budget est assuré par le Conseil Régional des Hauts de France. La participation du SyMPaC vise à impulser des actions spécifiques à l'insertion de jeunes qui viendront compléter les missions d'ingénierie.

Il est donc proposé de renouveler le soutien financier du SyMPaC à hauteur de 7 000 € TTC pour une dépense totale maximale de 163 000 € TTC.

Le plan de financement 2018 est le suivant (+ 30% comparativement à 2017) :

<b>PLAN DE FINANCEMENT TTC</b>			
<b>Dépenses prévisionnelles</b>		<b>Recettes prévisionnelles</b>	
Rémunération du personnel	148 000 €	Conseil Régional Hauts de France (84%)	136 000 €
Frais de réception	2 000 €	SyMPaC (4%)	7 000 €
Déplacements, missions	4 500 €	CCI Côte d'Opale (12%)	20 000 €
Fournitures	1 500 €		
Locations	7 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>163 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>163 000 €</b>

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

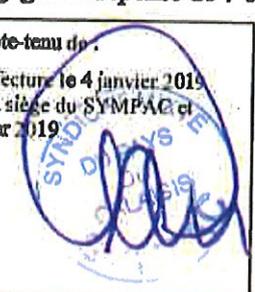
- valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- m'habiliter à signer les conventions avec la CCI Côte d'Opale ;
- engager la dépense de 7 000 €.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 4 janvier 2019
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPaC et ceux des EPCI le 3 janvier 2019

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS



**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le Président,

Emmanuel AGIUS



**PAYS DU CALAISIS**



**COMITE SYNDICAL  
DU 21 DECEMBRE 2018**

Le vingt et un décembre de l'an deux mille dix-huit le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le dix décembre deux mille dix-huit, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS.

**Etaient présents :**

Mmes Malika BOUAZZI, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER, MM. Yves ENGRAND, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Pierre PREVOST, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

**Etaient excusés :**

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Maïté MULOT FRISCOURT (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr VERON), Pierre-Henri DUMONT, Gérard GRENAT (pouvoir Mme HEUX), Michel HAMY, René LOTTE, Fabrice MARTIN, Pascal PESTRE (pouvoir Mr MIGNONET) (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE (pouvoir Mme BOULANGER), Olivier MAJEWICZ, Jean-Luc MAROT, Daniel PIQUET, Julien RENAULT (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM Marc MEDINE, Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE (Communauté de Communes Pays d'Opale).

**Etaient absents :**

M. Patrick WAY (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

M. Fabrice PONTHEU (Communauté de Communes Pays d'Opale).